



↳ Les objectifs médico-sociaux :

- Evaluer les besoins spécifiques et capacités propres de l'enfant
- Développer les capacités d'apprentissage
- Développer l'autonomie dans les activités quotidiennes
- Développer les réseaux neuronaux grâce à la plasticité cérébrale par la rééducation fonctionnelle et la communication sociale
- Améliorer les compétences communicatives de l'enfant
- Proposer un environnement cadrant, sécurisant et rassurant pour l'enfant par des repères et des limites identifiées et prenant en compte les spécificités sensorielles
- Développer la motricité fine
- Proposer un accompagnement familial global
- Soutenir, former et proposer aux parents des aides techniques



Contacts :

Pôle Handicap & Exclusion de Haute-Loire :

La Celle—43 400 LE CHAMBON / LIGNON
Téléphone : 04 71 59 69 38
mail : ime.synergie43@croix-rouge.fr

MDPH de Haute-Loire

9 Rue des Moulins
43000 LE PUY-EN-VELAY
Téléphone : 04 71 07 21 80

Education Nationale : Inspection Adaptation et Scolarisation des élèves Handicapés (ASH)

DSDEN - 7 rue de l'école Normale - BP 80349 VALS - 43012 LE PUY EN VELAY
Téléphone : 04 71 04 57 57
mail : ia43(@)ac-clermont.fr

ANESM : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

**HAS : Haute Autorité de Santé*

**MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées*

Ouverture d'une Unité d'Enseignement en Maternelle

pour enfants avec autisme ou autres troubles du spectre de l'autisme

à l'école maternelle
Albert Jacquard
9 Rue du Kersonnier
43 120 Monistrol / Loire

Une intervention précoce pour des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme

en septembre 2016

Qu'est-ce qu'une unité d'enseignement en maternelle ?

Le plan autisme 2013-2017 prévoit la création d'Unités d'Enseignement en Maternelle (UEMA) dans les écoles pour améliorer l'inclusion scolaire des enfants avec autisme ou autres troubles du spectre de l'autisme dès la petite enfance en s'appuyant sur des interventions précoces, personnalisées, globales et coordonnées telles que recommandées par la HAS* et l'ANESM* en 2012.

Ces unités ont une spécificité dans l'offre médico-sociale actuelle, au regard :

- de leur localisation au sein d'écoles, et non au sein des structures médico-sociales
- de l'âge des enfants concernés (de 3 à 6 ans)
- du nombre d'enfants accueillis, 7 enfants par unité



Quels sont les enfants scolarisés au sein de cette UEMA ?

Les enfants scolarisés en UEMA sont ceux **d'âge pré élémentaire (3 à 6 ans)**. Le principe est celui d'une **scolarisation au plus tôt**, dans l'année civile des 3 ans, et d'un accompagnement durant 3 années maximum. Les enfants sont **scolarisés à temps plein et partagent les mêmes espaces et services** (récréation, restauration....) que les élèves du préélémentaire.

Qui décide de l'entrée dans l'UEMA ?

Les parents constituent un dossier à la MDPH* qui étudie la demande d'orientation en UEMA. Après notification de cette orientation, la directrice de l'UEMA prononce l'admission de l'enfant, selon les places disponibles. **La famille doit alors inscrire l'enfant auprès du service enseignement de la ville de Monistrol / Loire.**

Qui pilote l'UEMA ?

Ce dispositif s'appuie sur une collaboration innovante entre l'Education Nationale, une école de la ville, et le Secteur Médico-Social. Le principe repose sur la scolarisation et donne un rôle clé à l'enseignante de la classe. Le statut juridique de l'UEMA correspond à un dispositif médico-social. **Cette UEMA est rattachée administrativement au SESSAD de la Croix-Rouge française de Monistrol / Loire.** Ainsi, son fonctionnement est sous la responsabilité de la directrice de l'UEMA, en lien avec le SESSAD.

La ville de Monistrol / Loire participe activement à ce projet, en mettant les locaux à disposition, en s'engageant dans un accueil de qualité et en formant les équipes concernées de la ville.

Quels objectifs sont recherchés à travers l'UEMA ?

Les travaux récents confirment qu'une scolarisation précoce et structurée augmente l'autonomie de l'enfant avec autisme et autres troubles du spectre de l'autisme et améliore ses acquisitions.

L'UEMA propose un accompagnement adapté reposant sur un projet personnalisé, élaboré en équipe pluridisciplinaire et avec la famille. Il s'inscrit dans une volonté d'inclusion progressive dans les autres classes de l'école et dans tous les espaces de socialisation.



Les objectifs pédagogiques de l'UEMA sont ceux attendus dans les programmes de l'école maternelle :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'oral, l'écrit
- Agir, s'exprimer et comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer et comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde